



Declaration impots - ligne vg ou vh

Par **cemoi**, le **26/04/2008** à **15:46**

bonjour,rnrnj'ai un portefeuille d'actions gérés par ma banque et je me demande chaque année comment remplir ces lignes de plus ou moins values boursières.rnje m'explique cette année j'ai dégagé une plus value et ma banque m'a envoyé comme d habitude le justificatif a fournir. l'année dernière aussi j'avais dégagé une plus value, en revanche il y a 2 ans j'avais dégagé une moins value plus importante que la somme des 2 dernières plus values de l'année dernière et de cette année. et ainsi de suite depuis 9 ans à présent.rnSi je calcule tout ces plus et ces moins depuis 9 ans je suis en négatif donc en moins values.rnrnJe n'ai jamais rempli ces case VG ou VH , comment faire pour remplir ma déclaration et me mettre a jour et combien de temps peut on jouer sur les années précédentes.rnrnmerci.

Par **Lolotiti**, le **14/05/2008** à **18:14**

Bonjour,rnLes moins values de l'année X s'imputent sur les plus values ultérieures sur les X+10 années à venir (depuis 2003) en conséquence si vous avez dégagé des plus values en 2006 et en 2007, vous devez souscrire un formulaire n°2074 récapitulant les moins values antérieures supportées et les plus value ultérieures dégagées afin de régulariser votre dossier.rnConcernant l'impôt sur les revenus de l'année 206, vous avez jusqu'à fin 2009 pour rectifier votre imposition.rnCdt.

Par **Visiteur**, le **14/05/2008** à **20:13**

Les moins values ne sont reportables que si elles sont été déclarées.rnElles n'étaient

déclarables que si vous aviez dépassé le plafond annuel des cessions (25.000 cette année - 20.000 en 2007 et 2006 - 15.000 en 2005).

Par **Lolotiti**, le **14/05/2008** à **20:21**

Tout à fait! petite précision, qu'effectivement, j'avais occulté!
Merci pour cette rectification.
Cdt.